

Pour diffusion immédiate
Montréal, le mardi 25 mars 2008

Hydro-Québec lance le programme Recyc-Frigo ENVIRONNEMENT^{MD}

Dévoreurs d'énergie recherchés!

Hydro-Québec lance aujourd'hui le programme **RECYC-FRIGO ENVIRONNEMENT^{MD}** qui vise la récupération et le recyclage de 230 000 appareils énergivores (réfrigérateurs et congélateurs) d'ici 2010. Ce nouveau programme, qui s'inscrit dans le cadre du Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ) d'Hydro-Québec, permettra de générer des économies d'énergie d'environ 180 millions de KWh au cours des trois prochaines années.

À partir du 31 mars, tous les résidents du Québec pourront profiter d'un service gratuit de collecte d'appareils énergivores de plus de 10 ans et d'un incitatif de 60 \$ qui sera envoyé par la poste pour chaque appareil récupéré (limite de deux appareils par ménage).

Afin de l'appuyer dans le déploiement et la gestion de cet ambitieux programme provincial de récupération et de recyclage de vieux réfrigérateurs et congélateurs énergivores, Hydro-Québec a mandaté le Consortium MRE Environnement. Le Consortium MRE Environnement est composé de trois sociétés québécoises (MARCON, Roy Livraison Spécialisée et ÉcoSolutions) ayant des expériences complémentaires dans la mise en œuvre et la gestion de programmes similaires. Le consortium a, entre autres, réalisé avec succès le projet pilote du programme RECYC-FRIGO ENVIRONNEMENT^{MD} à Gatineau.

Pour profiter du programme RECYC-FRIGO ENVIRONNEMENT^{MD}, les participants doivent être résidents du Québec et propriétaires de l'appareil à recycler. L'appareil, quant à lui, doit compter plus de 10 ans d'existence, être branché, fonctionnel et produire du froid au moment de la collecte. Il doit également être accessible, mobile et avoir un volume de 10 à 25 pieds cubes.

Si les appareils répondent à ces critères, il suffit de prendre rendez-vous par téléphone au 1 877 493 7446 (FRIGO) ou de remplir un formulaire de collecte disponible sur Internet à l'adresse www.recyc-frigo.com. Un transporteur spécialisé viendra par la suite chercher l'appareil à domicile. Pour chaque appareil admissible ainsi récupéré, un chèque de 60 \$ sera envoyé au propriétaire dans un délai maximum de trois semaines après leur collecte.

«Un réfrigérateur de plus de 10 ans consomme en moyenne trois fois plus d'énergie qu'un modèle récent, et un congélateur deux fois plus», commente M. Mark Saucier, Directeur, Efficacité énergétique chez Hydro-Québec. «Le programme RECYC-FRIGO ENVIRONNEMENT^{MD} permettra aux clients d'Hydro-Québec de bénéficier d'une nouvelle façon de faire des économies d'énergie tout en réduisant leur facture d'électricité», ajoute M. Saucier.

Au-delà des objectifs d'efficacité énergétique, RECYC-FRIGO ENVIRONNEMENT^{MD} répond également à un enjeu environnemental majeur. En effet, l'appareil récupéré sera démonté pour être recyclé à 95 % et les matières dangereuses pour l'environnement seront éliminées en toute sécurité selon des normes supérieures à celles du cadre réglementaire actuel.

Pour de plus amples renseignements sur le programme : <http://www.recyc-frigo.com>.

-30-

Pour renseignements :

Hydro-Québec - Équipe Médias et communication d'urgence

Hélène Laurin, attachée de presse

Tél. : 514 289-5982

Courriel : Laurin.Helene@hydro.qc.ca

Salle de presse : <http://www.hydroquebec.com/media>

FICHE TECHNIQUE PROGRAMME RECYC-FRIGO ENVIRONNEMENT^{MD}

Le programme RECYC-FRIGO ENVIRONNEMENT^{MD} est un des programmes d'économie d'énergie mis en place par Hydro-Québec dans le cadre de son Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ).

Lancé en 2003, le Plan global en efficacité énergétique d'Hydro-Québec prévoyait des économies de 1,5 milliard de kWh en 2010. Depuis, l'enjeu lié à l'efficacité énergétique n'ayant cessé de prendre de l'ampleur, le *Plan stratégique 2006-2010* d'Hydro-Québec le place au cœur des préoccupations de l'entreprise et en fait l'une des trois grandes orientations des prochaines années. Par l'entremise de son PGEÉ, Hydro-Québec vise désormais des économies d'électricité de 4,7 TWh à l'horizon 2010.

Bâti sur des projets pilotes qui ont fait leurs preuves

De juin 2006 à mars 2007, cinq projets pilotes ont été menés dans cinq régions du Québec : Lanaudière, Montréal-Ouest, Saguenay, Laval et Gatineau. Dans le cadre de ces projets, 6 529 appareils, d'une moyenne d'âge de 26 ans et dont la consommation moyenne était de 1 400 kWh pour les réfrigérateurs et 1002 kWh pour les congélateurs, ont été récupérés et recyclés. Le taux de participation à ces projets a été si important que l'atteinte des objectifs du programme s'est faite deux fois plus rapidement que prévu.

Le programme RECYC-FRIGO ENVIRONNEMENT^{MD} s'échelonnait sur trois ans. La collecte des appareils débutera le 31 mars. L'objectif est de récupérer 230 000 appareils pendant cette période, ce qui équivaut à environ 180 millions de kWh d'économie d'énergie.

RECYC-FRIGO^{MD}, un programme simple et efficace

RECYC-FRIGO offre un service gratuit de collecte à domicile des réfrigérateurs et congélateurs, à la condition qu'ils aient plus de 10 ans et qu'ils soient en état de marche. Si les appareils répondent à ces critères, il suffit de prendre rendez-vous en téléphonant au 1 877 493 7446 (FRIGO) ou de remplir un formulaire de collecte disponible sur Internet à l'adresse www.recyc-frigo.com. Les rendez-vous sont donnés à heure fixe et, selon les disponibilités de chacun, dans un délai de deux semaines suivant la date de l'appel. Un transporteur spécialisé viendra chercher l'appareil à domicile.

Pour chaque appareil récupéré, un chèque de 60\$ sera envoyé par la poste à son propriétaire dans un délai de trois semaines après leur collecte. Le programme prévoit cette remise pour un maximum de deux appareils par ménage, par adresse et pour la durée du programme.

Les propriétaires de logements multiples, offrant à leurs locataires l'utilisation de réfrigérateurs, pourront aussi se prévaloir de ce programme.

Des conditions d'admissibilité simples

Le participant doit être résidant du Québec et propriétaire de l'appareil. Ce dernier doit être :

- fonctionnel (branché et produisant du froid au moment de la collecte);
- âgé de plus de 10 ans;
- d'un volume de 10 à 25 pi³ ;
- accessible et mobile.



Les résidents des municipalités se trouvant dans des régions non reliées au réseau principal d'Hydro-Québec ne sont pas admissibles au programme. Les détails se trouvent à l'adresse www.recyc-frigo.com/fr/municipalites.

Promotion additionnelle ENERGY STAR®

En plus de participer au programme RECYC-FRIGO, les personnes qui désirent faire l'acquisition d'un nouvel appareil pourront également bénéficier de la remise postale consentie par Hydro-Québec aux acheteurs d'électroménagers homologués *ENERGY STAR*®, soit 50 \$ pour un réfrigérateur et 25 \$ pour un congélateur. Pour plus d'information à ce sujet : www.hydroquebec.com/mieuxconsommer.

RECYC-FRIGO^{MD} ... des économies d'énergie et d'argent !

Les réfrigérateurs fabriqués aujourd'hui sont en moyenne trois fois plus efficaces que ceux âgés de plus de 10 ans (450 kWh/an vs 1400 kWh/an). Les congélateurs sont, quant à eux, en moyenne deux fois plus efficaces que ceux fabriqués il y a plus de 10 ans (400 kWh/an vs 900 kWh/an).

Se départir définitivement de ses vieux appareils pourrait générer une économie annuelle moyenne d'environ 80 \$ par appareil.

Parc d'appareils de réfrigération au Québec :

- Presque tous les ménages québécois ont un réfrigérateur et 24 % en ont deux ou plus.
- 50 % des ménages québécois ont un congélateur et 3 % en ont deux ou plus.
- En tout, environ 5 317 000 appareils de réfrigération sont en service au Québec.
- Environ 40 % des appareils (réfrigérateurs et congélateurs) ont plus de 10 ans soit 2 063 000 appareils.
- Environ 55 % des 2^e et 3^e appareils ont plus de 10 ans, soit 468 000 appareils.
- 60 % des appareils remplacés par de nouveaux sont encore fonctionnels.

Un geste positif pour l'environnement

Plus de 200 000 réfrigérateurs et congélateurs sont mis au rebut annuellement au Québec. Il existe actuellement plusieurs façons de se départir d'un vieux réfrigérateur ou congélateur, toutefois, aucune ne permet le recyclage complet de toutes les composantes des appareils. Des quantités non négligeables de matières dangereuses telles que les CFC-11 et le mercure se retrouvent ainsi dans l'environnement.

Au-delà des objectifs d'efficacité énergétique, RECYC-FRIGO ENVIRONNEMENT^{MD} répond donc à un enjeu environnemental majeur. En effet, l'appareil récupéré sera démonté pour être recyclé à 95 % et les matières dangereuses pour l'environnement seront éliminées en toute sécurité selon des normes supérieures à celles du cadre réglementaire actuel.

- 30 -

Pour informations

Marie-Josée Bégin
OZONE Relations Publiques
514 747-6664